

Relais Petite Enfance

(RPE)

Le RPE est un service gratuit pour les familles et les professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile...).

Ce lieu d'accueil permet de faciliter les échanges et les informations et de mettre en **relation parents et assistants maternels**.

Le RPE est agréé et soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Garonne et la MSA.

* **Le RPE, pour les familles :**

- * Informe sur les modes d'accueil, en particulier le mode d'accueil individuel.
- * Précise les disponibilités des assistants maternels grâce à la liste des assistants maternels agréés par la PMI.
- * Accompagne dans les démarches administratives, le contrat de travail, informe sur les droits et devoirs de chacun et sensibilise au rôle de parent-employeur.

* **Le RPE, pour les assistants maternels :**

- * Est un lieu de professionnalisation, d'écoute, d'échange et de soutien dans la pratique professionnelle.
- * Dispense des informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs.

* **Le RPE, pour les enfants de 0 à 6 ans :**

- * Est un lieu de socialisation et de rencontre.
- * Permet des temps d'animation collective.

* **Téléchargez par ici la plaquette de présentation des RPE.**

